

# Conditions générales de vente

SARL Bleines – 266 avenue Daumesnil – 75012 Paris  
www.pnl-bandler.academy

## Définitions

Formateur : SARL Bleines

Client : c'est le co-contractant du Formateur, il peut être un individu ou une entreprise.

Stagiaire : dans le cas d'un contrat avec une entreprise, le Stagiaire est un salarié du Client. Dans le cas d'une convention avec un individu, le Stagiaire et le Client ne font qu'un.

## Modalités d'inscription

L'inscription concerne une formation en Programmation Neuro Linguistique (PNL), qui se déroulera à Paris. Les dates sont mentionnées dans la fiche d'inscription.

Cette formation n'est pas une thérapie et ne peut être considérée comme telle.

Lors de l'inscription, le Stagiaire déclare ne pas souffrir, à sa connaissance de maladie ou d'incapacité, qui pourrait l'empêcher de suivre correctement la formation.

Le Client reconnaît également que, pour des raisons de sécurité, d'éthique, et pour le confort du groupe de formation, le Formateur se réserve le droit de refuser sans justification, toute demande d'inscription à cette formation.

Le Client reconnaît que le Stagiaire peut être renvoyé de tout ou partie de la formation, sans aucun droit à remboursement, s'il vient à perturber la formation ou à manquer de respect envers le Formateur et/ou les autres participants, ainsi que pour toutes raisons pédagogiques, dont le Formateur est seul juge.

Le Client et/ou le Stagiaire déclare également savoir qu'il ne s'agit pas d'une session de formation professionnelle continue telle que définie dans le cadre de l'article 900-2 du code du travail car le Formateur n'a pas encore été agréé dans ce cadre.

### Pour les formations de Praticien ou Maître Praticien PNL :

-Le Client ou le Stagiaire s'engage à signer le contrat de licence avant le début de la formation, dont la teneur est précisée dans ce même document.

-Pour s'assurer de la qualité de la formation, Dr. Richard Bandler demande que des vidéos soient produites. Le Client ou le Stagiaire reconnaît qu'il pourra faire l'objet de vidéos.

-A l'issue de cette formation, le Stagiaire recevra un certificat signé par le Dr. Richard Bandler.

## Modalités de règlement

Les prix sont mentionnés dans la fiche d'inscription.

Le prix de l'inscription comprend la formation et la délivrance d'un certificat validant cette formation. Les autres frais, notamment les frais d'hébergement, de transport ou de restauration sont à la charge du Stagiaire.

- Un montant de 50% du prix de la formation est à payer à l'inscription ;
- Le solde est à verser 15 jours avant le début de la formation ;
- S'il reste des places disponibles, les inscriptions seront prises jusqu'à 2 jours avant le début de la formation ;
- Lorsque le nombre maximal de participants a été atteint, le Formateur l'indiquera au Client et/ou Stagiaire qui aura le choix entre un remboursement intégral du montant déjà versé ou une autre date de formation.

L'inscription n'est validée qu'après paiement du montant dû à la réservation et les informations requises dans la fiche d'inscription.

A compter de l'inscription, le Client a un délai de 10j pour se rétracter. Il en informe le Formateur par courriel (fb@pnl-bandler.academy), et le montant versé lui sera remboursé en totalité.

## Modalités d'annulation par le Client

- En cas d'annulation par le Client plus de 75 jours avant le début de la formation, 75% du montant versé sera remboursé au Client ;
- En cas d'annulation par le Client entre 75 jours et 45 jours avant le début de la formation, 50% montant versé sera remboursé au Client ;
- En cas d'annulation par le Client entre 45 jours et 15 jours avant le début de la formation, 25% du montant versé sera remboursé au Client ;
- L'annulation ne donnera lieu à aucun remboursement si elle est faite moins de 15 jours avant le début de la formation.

En cas de force majeure dûment reconnu, l'intégralité du montant versé sera remboursé au Client.

## Modalités d'annulation par le Formateur

Le Formateur se réserve le droit d'annuler une formation, pour raison pédagogique, ou à cause d'un nombre de participants trop peu élevé. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées.

## Responsabilité du Formateur

Le Formateur a le choix entier de la manière dont sera dispensée la formation.

Le Formateur s'engage à réaliser la formation avec tout le soin et la compétence dont il dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité du Formateur ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive. Le Formateur n'est pas responsable des objets et effets personnels du client ni des dommages causés à son matériel. Le Formateur ne pourra en aucun cas être déclarée responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, consécutif ou non, causé directement ou indirectement par les prestations fournies, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle de données ou fichiers du Client, ainsi que toute action émanant de tiers. Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité du Formateur, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre des prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation de formation concernée.

## Contrat de licence (uniquement pour les formations de Praticien et Maître Praticien en PNL)

Pour bénéficier du certificat de Praticien ou Maître Praticien en PNL signé par Dr. Richard Bandler, le Stagiaire devra signer, avant le début de la formation, un contrat de licence avec Richard Bandler et John La Valle. Ce contrat est gratuit et détermine l'utilisation des logos et des noms, notamment de Richard Bandler, de la « Society of NLP » et tous les autres noms qui ont été déposés par Richard Bandler et John La Valle.

L'inscription à cette formation sous-entend la connaissance et l'acceptation des présentes conditions.